

2. — Bibliothèque publique du Souk-el-Attarine

La Bibliothèque publique du Souk-El-Attarine se trouve par le nombre de ses livres (600.000) être la plus importante d'Afrique du Nord.

LECTEURS

41.000 lecteurs, au total, ont été enregistrés en 1945, dont 28.000 sont venus lire sur place. Sur 100 lecteurs (lectures dans les salles et à domicile) 40 sont musulmans, 30 français et 20 israélites, alors que le service du prêt enregistre 50 français, 25 israélites et seulement 20 musulmans.

Les femmes lisent davantage chez elles que

les hommes (lectures à domicile : femmes 35 %, hommes 65 ; lecture dans les salles : femmes : 5 %, hommes 95 %).

4 livres 3 ont été empruntés en moyenne par lecteur et par an en 1945 (1943 : 5,2). Plus de 140.000 livres ont été demandés dans les salles et 37.000 empruntés au dehors. Sur 100 livres demandés, 65 % sont des ouvrages professionnels.

Ils sont demandés pour lecture sur place, par des étudiants (60 %), des fonctionnaires (16 %), des membres de professions libérales (11 %), par des commerçants, industriels ou ouvriers (6 %), par des militaires (2 %). Sur 100 prêts à domicile, 30 sont demandés par des étudiants, 25 par des membres de professions libérales et 20 par des fonctionnaires.

VII. — SERVICE DES STATISTIQUES

1. — Section Technique ou de Mécanographie

A terminé le premier cours de formation des perforateurs utilisant les premières machines livrées par la Compagnie Electro-Comptable. Les résultats obtenus sont très satisfaisants ; le rendement atteint pour certaines, élève le chiffre de 7.000 à 8.000 perforations à l'heure (niveau normal : 4.000 perforations-horaire).

La Section continue, d'autre part, la préparation de prise en charge des statistiques douanières. La nécessité est apparue d'apporter

des modifications à la nomenclature douanière de la Tunisie.

2. — Section Statistique Générale et Documentation

A continué les études entreprises en vue de la publication de la « Statistique Générale de la Tunisie ».

3. — Section Inventaires démographiques et économiques

A terminé la mise au point des bulletins du recensement général de la population.

VIII. — URBANISME

Le Service de l'Architecture et de l'Urbanisme a établi l'avant projet du sanatorium qui doit être construit en Tunisie.

1. — Projet

Le projet de sanatorium à réaliser en Tunisie tient largement compte des prescriptions médicales et législatives. Il est à remarquer, au surplus, qu'il tend à concilier, par sa conception, deux thèses en apparence opposées : celle de la concentration en un seul édifice du logement de l'ensemble des malades et des services généraux, en vue de l'économie et de la commodité de l'exploitation, et celle, assez en honneur en Suisse, qui consiste à répartir les malades dans les « pensions », ayant un certain caractère d'intimité et de vie familiale, et d'importance unitaire relativement réduite, afin d'éviter la fâcheuse impression de « grande caserne », préjudiciable à la santé morale des malades, facteur capital de guérison.

Chaque étage du bâtiment de cure constitue une véritable pension indépendante pour une quarantaine de malades, comportant sa salle à

manger, ses salons de réunion, etc. Cette disposition est avantageuse, dans le cas particulier de la Tunisie, car elle permet une grande souplesse dans la répartition des malades, suivant leur état de santé, leur sexe, leur race et leur religion, leur classe sociale.

Les frais d'exploitation ne doivent pas être sensiblement supérieurs à ceux d'un sanatorium comportant une ou deux salles de restaurant, puisque, de toute façon, chaque étage comporte un office d'étage bien équipé pour le service des malades qui ne quittent pas la chambre.

Ils sont, assurément, très inférieurs aux frais d'un établissement réparti en un certain nombre de pavillons isolés.

2. — Emplacement

En ce qui concerne l'emplacement, celui-ci n'est pas définitivement arrêté. Il semble que les régions de Djebel-Rorra (Ghardimaou), Dir-El-Kef (Le Kef), La Kassera (Maktar) soient les seules possibles. Une première reconnaissance a été effectuée au Dir-El-Kef et